Villefontaine

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/2020, en bref…

ORDRE DU JOUR	CONTENU DES DOSSIERS	VOTE
DECISIONS	Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire	dont acte
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/2020	Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2020.	30 voix pour, 3 abstentions
INDEMNITES MAIRE, ADJOINTS, CONSEILLERS MUNICIPAUX	Le conseil municipal fixe les indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués.	28 voix pour, 5 voix contre
COMMISSIONS PERMANENTES	Le conseil municipal crée 4 commissions permanentes. Sont élus dans ces commissions : - Commission Finances et action municipale : P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, C. KOPFERSCHMITT, J. DOS SANTOS, D. PENOT, J-C. DURA, M. LORIOT-CARNIS, Y. TOUYERAS, N. GUSTO, R. MESLEM, L. DI SANTO, A. VERJUS, J-N. SALMON, B. JAN - Commission Bien vivre ensemble : P. NICOLE-WILLIAMS , M. LORIOT-CARNIS, D. PENOT, Y. TOUYERAS, M. TUNCA, A. CROS, Z. MAZARI, L. GRONDIN, M. GUENNOUN, M. LOMBARD, H. KHETTAB, C. GAMBIER-ORTIZ, A. SAGIROGLU, J-N. SALMON, A-V. MITTENDORFER - Commission Environnement et développement durable : P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, J.C. DURA, J. DOS SANTOS, J. GAGET, B. LOUKILI, G. GENTHON, L. GRONDIN, H. KHETTAB, C. GAMBIER-ORTIZ, C. DEBRYE, K. HALLOUL, C. DUMOULIN, A-V. MITTENDORFER - Commission Attractivité du territoire : P. NICOLE-WILLIAMS, C. KOPFERSCHMITT, N. GUSTO, R. MESLEM, Z. MAZARI, J. GUILLERMINET, G. GENTHON, M. TUNCA, C. GAMBIER-ORTIZ, C. DEBRYE, K. HALLOUL, A. SAGIROGLU, L. NASSISI	unanimité
CCAS	Le conseil municipal fixe le nombre d'administrateurs au conseil d'administration du CCAS à 15 (le Maire, 7 membres élus au sein du conseil municipal et 7 membres nommés par le Maire	unanimité
	Le conseil municipal procède à l'élection à bulletins secrets au scrutin de liste au plus fort reste des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS. La liste « Bien vivre à Villefontaine » obtient 5 sièges La liste « AVEC » obtient 1 siège La liste « Plus belle la ville » obtient 1 siège Sont élus : M. LORIOT-CARNIS, J.GUILLERMINET, G. GENTHON, A. CROS, C. DEBRYE, A. VERJUS, L. NASSISI	Liste « Bien vivre à Villefontaine » : 25 voix Liste « AVEC » : 5 voix Liste « Plus belle la ville » : 3 voix

CAO	Le conseil municipal créé la Commission d'Appel d'Offres et élit au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste. La liste « Bien vivre à Villefontaine » obtient 4 sièges La liste « AVEC » obtient 1 siège La liste Plus belle la ville » obtient 0 siège Titulaires : P. NICOLE-WILLIAMS (président de droit), L. DI SANTO, J. DOS SANTOS, C. KOPFERSCHMITT, M. GUENNOUN, C. DUMOULIN Suppléants : C. GUETAT, Y. TOUYERAS, J.C. DURA, M. LORIOT-CARNIS, J-N. SALMON	Liste « Bien vivre à Villefontaine » : 25 voix Liste « AVEC » : 5 voix Liste « Plus belle la ville » : 3 voix
CDSP	Le conseil municipal créé la Commission de Délégation de Service Public et élit au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste. La liste « Bien vivre à Villefontaine » obtient 4 sièges, La liste « AVEC » obtient 1 siège, La liste Plus belle la ville » obtient 0 siège. Titulaires : P. NICOLE-WILLIAMS (Président de droit), L. DI SANTO, D. PENOT, R. MESLEM, H. KHETTAB, J-N. SALMON Suppléants : C. GUETAT, Y. TOUYERAS, M. LORIOT-CARNIS, N. GUSTO, A. VERJUS	Liste « Bien vivre à Villefontaine » : 25 voix Liste « AVEC » : 5 voix Liste « Plus belle la ville » : 3 voix
CCID	Le conseil municipal autorise M. le Maire à soumettre à la Direction Départementale des Finances Publiques la liste des 32 noms en vue du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs de Villefontaine.	unanimité
COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	Le conseil municipal nomme pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales : Titulaires : J. GUILLERMINET, B. LOUKILI, M. TUNCA, A. VERJUS, L. NASSISI Suppléants : J. GAGET, A. CROS, L. DI SANTO, J-N. SALMON, B. JAN	unanimité
CT, CHSCT	Le conseil municipal désigne pour siéger au Comité Technique : 5 délégués titulaires : C. GUETAT, J. GUILLERMINET, M. LORIOT-CARNIS, J. DOS SANTOS, M. FAYET 5 délégués suppléants : M. TUNCA, C. KOPFERSCHMITT, L. DI SANTO, Z. MAZARI, N. GUSTO + 2 observateurs : K. HALLOUL et A-V. MITTENDORFER Le conseil municipal élit au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : 5 délégués titulaires : C. GUETAT, D. PENOT, R. MESLEM, C. GAMBIER, M. FAYET 5 délégués suppléants : J. GAGET, N. GUSTO, L. DI SANTO, Y. TOUYERAS, L. GRONDIN + 2 observateurs : A. SAGIROGLU et L. NASSISI	25 voix pour et 8 abstentions
SMABB-EPAGE, SEMIDAO, TE38, SIM, SEMCODA, OSEZ	Le conseil municipal désigne 1 représentant pour siéger au comité syndical du SMABB - EPAGE de la Bourbre, collège hors GEMAPI : C. GUETAT Le conseil municipal désigne P. NICOLE-WILLIAMS (titulaire) et J. GAGET (suppléant) pour siéger à l'assemblée générale de la SEMIDAO et Y. TOUYERAS pour siéger à l'assemblée spéciale des petits porteurs d'action de la SEMIDAO.	30 voix pour et 3 abstentions

SMABB- EPAGE, SEMIDAO, TE38, SIM, SEMCODA, OSEZ	Le conseil municipal désigne C. GUETAT (titulaire) et C. DUMOULIN (suppléant) pour siéger au comité syndical du Territoire d'Energie (TE38). Le conseil municipal désigne C. GUETAT et J. GAGET (titulaires)et M. FAYET et J-C. DURA (suppléants) pour siéger au comité syndical du Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu : Le conseil municipal désigne Y. TOUYERAS pour siéger au comité syndical de la SEMCODA. Le conseil municipal désigne C. KOPFERSCHMITT pour siéger au conseil d'administration du groupe OSEZ.	30 voix pour et 3 abstentions
SARA	Le conseil municipal désigne Y. TOUYERAS pour siéger à l'assemblée spéciale et P. NICOLE-WILLIAMS à l'assemblée générale des actionnaires de la SPLA SARA	25 voix pour et 8 abstentions
LYCEE, COLLEGES	Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration du lycée Léonard de Vinci : M. TUNCA et C. DEBRYE (titulaires) M. GUENNOUN et K. HALLOUL (suppléants) Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration du collège Louis ARAGON : D. PENOT et M. GUENNOUN (titulaires) C. DEBRYE et J-N. SALMON (suppléants) Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration du collège René CASSIN : L. GRONDIN et H. KHETTAB (titulaires) Z. MAZARI et A. SAGIROGLU (suppléants) Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration du collège Sonia Delaunay : M. LOMBARD et N. GUSTO (titulaires) M. LORIOT-CARNIS et C. GUETAT (suppléants)	30 voix pour et 3 abstentions
RH	Le conseil municipal approuve l'instauration d'une prime exceptionnelle pour les agents particulièrement mobilisés pendant la période de confinement.	unanimité
	Le conseil municipal approuve les modifications apportées au tableau des effectifs de la ville.	30 voix pour et 3 abstentions
	Le conseil municipal approuve la mise en œuvre des chèques vacances à destination des agents de la Mairie	unanimité
	Le conseil municipal prend acte du budget de 82 000 € alloué pour l'année 2020 à la formation des agents de la collectivité.	unanimité

CCAS	Le conseil municipal approuve les termes de la convention à intervenir entre la Mairie et l'association syndicale libre les Etourneaux pour l'entretien des espaces extérieurs par le Chantier Environnement Insertion.	unanimité
VIE SCOLAIRE	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 4 180 € pour aider au financement de la classe de neige à Corrençon en Vercors du 9 au 13 mars 2020.	unanimité
	Le conseil municipal, au vu de la crise sanitaire, autorise à titre exceptionnel la non facturation des prestations d'accueil des enfants présents sur le temps méridien, ainsi que sur les temps péri et extrascolaires, du 16 mars au 19 juin 2020, pour les familles ayant fourni le panier repas.	unanimité
ECONOMIE	Le conseil municipal émet un avis favorable sur le report des dérogations au repos dominical concernant les commerces de détails hors commerce de détail d'automobile initialement prévues les 12 avril et 3 mai aux dimanches 13 septembre et 27 décembre 2020.	28 voix pour et 5 abstentions
	Le conseil municipal approuve l'exonération des redevances et droits de place d'occupation du domaine public pour le 2ème trimestre 2020, des commerçants des marchés de plein air de Villefontaine, des commerçants non sédentaires hors marchés et pour l'année 2020, des redevances de terrasses	unanimité
	Le conseil municipal approuve l'exonération des loyers pour le 2ème trimestre 2020 des commerçants locataires de locaux commerciaux communaux en raison de la crise économique et sanitaire.	unanimité
	Le conseil municipal approuve le principe de la convention de valorisation des certificats d'économie d'énergie (TE38).	unanimité
	Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune au service de conseil en énergie partagé (CEP+) par une convention entre la commune et CAPI pour un coût de 28 044 € pour 3 ans.	unanimité
FINANCES	Le conseil municipal approuve l'état des cessions et acquisitions relatif à l'année 2019.	30 voix pour et 3 abstentions
	Le conseil municipal adopte le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de l'Hôtel de Ville suite à l'incendie pour un montant de 595 000 €.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention d'un montant de 11 000 € à l'association ASSPUR pour financer la phase 4 du projet « les Roches en couleur ».	unanimité
	Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.	unanimité
	Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.	25 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions
	Le conseil municipal affecte l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de 8 329 843,52 € de la manière suivante : virement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » d'un montant de 3 767 795,30 € pour faire face au besoin de financement du déficit reporté 2019, virement au compte 002 « résultats de fonctionnement reporté » d'un montant de 4 562 048,22 €.	25 voix pour et 8 abstentions

FINANCES	Le conseil municipal maintient les taux des impôts locaux pour 2020, à savoir : - Taxe d'habitation : 17,28 % - Taxe foncière sur propriétés bâties : 35,46 % - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 106,11 %	28 voix pour et 5 abstentions
	Le conseil municipal vote, par chapitre, le budget 2020 de la commune : - Section de fonctionnement : 27 258 819 € - Section d'investissement : 16 479 427 €	25 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions
	Le conseil municipal approuve l'état de répartition des subventions communales aux associations et au CCAS pour un montant de 385 000 €.	30 voix pour et 3 abstentions
	Le conseil municipal révise les autorisations de programmes pour les projets communaux suivants : salle des Fougères, espace Jacques Prévert, gymnase Alain Colas, GS10 et bâtiment ex-Casino, espaces publics centre-ville.	30 voix pour et 3 abstentions

Patrick NICOLE-WILLIAMS,

Maire de Villefontaine,
Vice-Président de la CAPI